



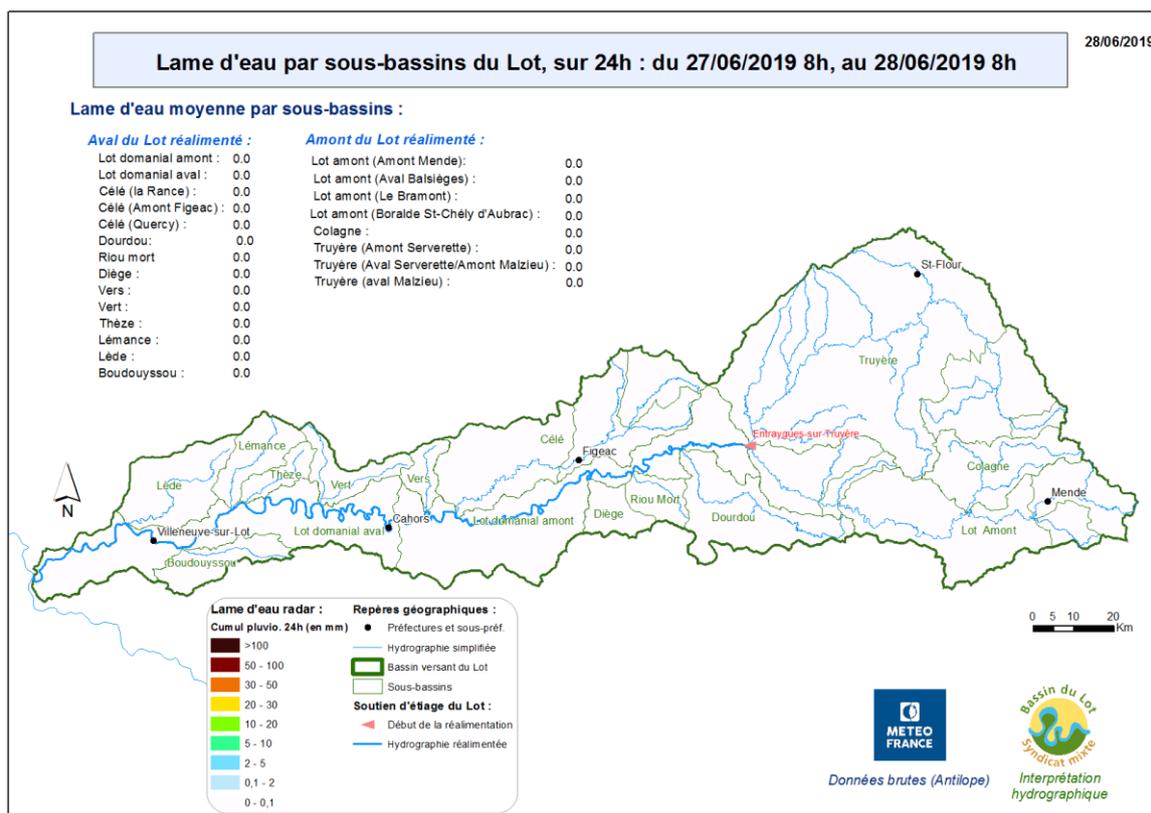
Le 28 juin 2019

## - Suivi de l'étiage 2019 du bassin du Lot - Soutien d'étiage du Lot domanial – Bulletin n°1

La campagne 2019 de soutien d'étiage du Lot domanial, débute le lundi 1er juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre **EDF et le Syndicat Mixte du bassin du Lot (anciennement Entente Lot)**, depuis 1989 (31<sup>e</sup> campagne consécutive).

Vous trouverez ci-dessous la consigne\* de débit minimal envoyée cette semaine à EDF par le SMBL. Vous retrouverez également quelques informations synthétiques sur les conditions météorologiques, les débits du Lot domanial, les usages, ainsi que l'état des grandes retenues hydroélectriques d'où provient le soutien d'étiage.

Suivez l'hydrologie des rivières du bassin du Lot sur : <http://laviedelariviere.valleedulot.com/>, et davantage d'infos sur l'étiage sur : <http://www.valleedulot.com/fr/bassin-versant-lot/etiages/etiages-du-bassin/etiage2019.php>, notamment les lames d'eau radar quotidienne sur le bassin :



Lame d'eau radar du cumul pluviométrique sur 24h

<http://www.valleedulot.com/fr/bassin-versant-lot/etiages/etiages-du-bassin/etiage2019.php>

D'autres données météo, mises à dispositions en temps réel et gratuitement, sur :

<http://meteo.bassinulot.fr>



**Pluviométrie sur le bassin :**

Cette semaine est marquée par un épisode de canicule s'étendant sur tout le bassin. Météo France a placé les départements du bassin du Lot en vigilance orange.

Aucune pluie n'est prévue dans la semaine à venir.

**Hydrologie du bassin :**

Cette semaine, 2 stations ont franchi leurs débits seuils.

Débits d'Objectifs d'Etiage (DOE) actuellement franchis sur le bassin du Lot :

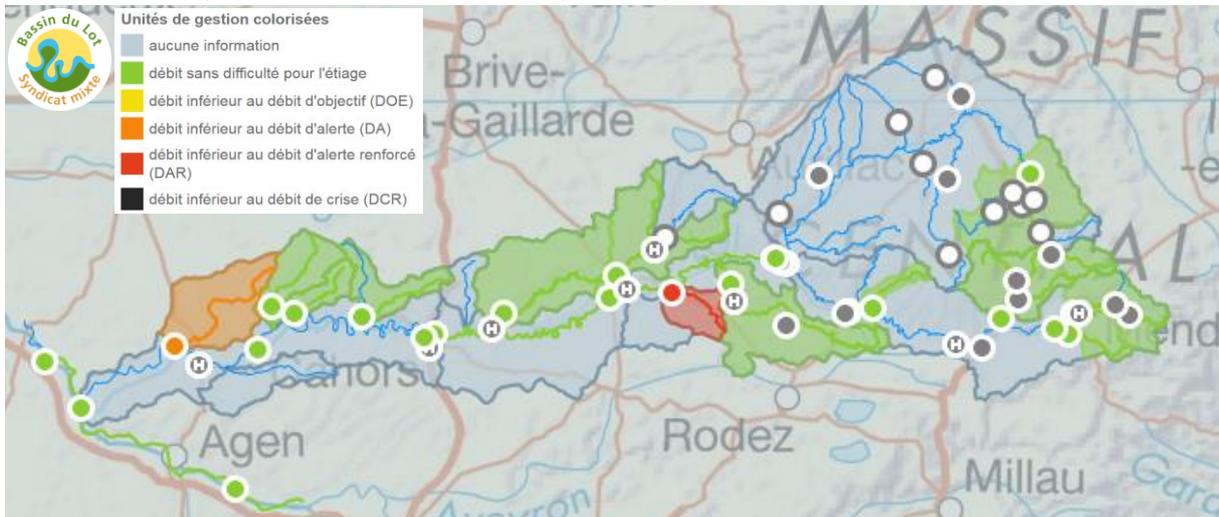
STATIONS BASSIN LOT - Débits moyens journaliers (QMJ) - 2019 (en m3/s) :

Station	P.	21 Juin	22 Juin	23 Juin	24 Juin	25 Juin	26 Juin	27 Juin	+ ◆
<b>LOT AVAL ENTRAYGUES - CAHORS :</b>									
Viviez [2]		0.17	0.16	0.15	0.15	0.14	0.13	0.13	
<b>LOT AVAL CAHORS :</b>									
Boussac		0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	
Casseneuil		0.24	0.3	0.3	0.23	0.21	0.19	0.19	

**LÉGENDE**

- débit sans difficulté pour l'étiage
- débit inférieur au débit d'objectif (DOE)
- débit inférieur au débit d'alerte (DA)
- débit inférieur au débit d'alerte renforcé (DAR)
- débit inférieur au débit de crise (DCR)

Le 28/06, 2 stations ont franchi le DOE, 2 le DA, 1 le DAR et 0 le DCR.



Cartographie du franchissement des débits seuils du bassin du Lot : au 28/06/2019

<http://laviedelariviere.bassindulot.fr>



**Etat des arrêtés sécheresses sur le bassin :** (nouvelles mesures en gras)

Aucun arrêté sécheresse ne concerne le bassin du Lot cette semaine.

**Variations de débits sur le Lot réalimenté :**

Les variations de débits issues de l'activité hydroélectriques à Entraygues se propagent le long de la rivière – Régime d'éclusées hydroélectriques amont.

Le graphe ci-dessous montre les débits horaires du Lot à Entraygues/Truyère qui sont restés proches de 9m<sup>3</sup>/s toute la journée de jeudi 27 juin. Les éclusées hydroélectriques ont ensuite repris pour s'arrêter depuis le 28/06 au matin.

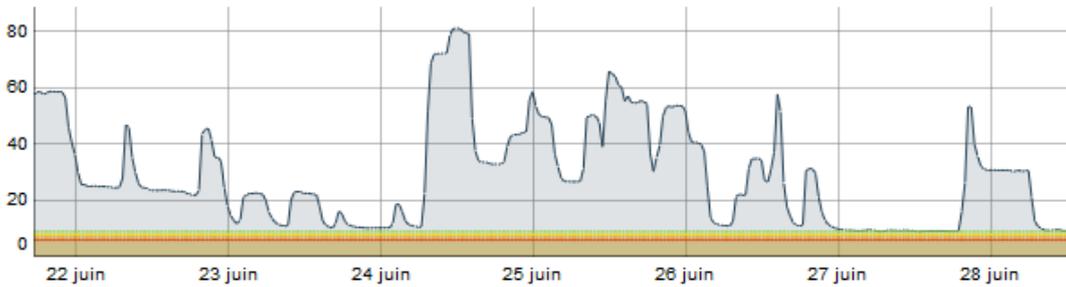


**Entraygues-sur-Truyère [Roquepailhol] (Lot)**



Unité de gestion : Lot domanial amont  
 Groupement : Lot aval Entraygues - Cahors  
 Département : Aveyron (12)  
 Gestionnaire : DREAL Occitanie  
 code station : 07701540

données : **Qmj** Qi min max j VCN 3  
 VCN 10 Qmh Qi H  
 antériorité : 7j 15j 1m 2m 3m  
 affichage :



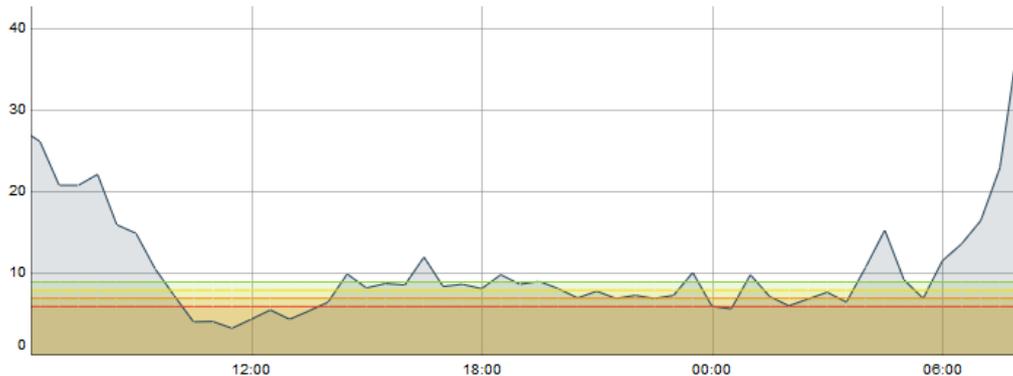
**L'activité hydroélectrique stable de la journée de jeudi a provoqué au cours de la même journée des franchissements de débits seuils à la station de Faycelles (minimum enregistré à 3.3 m<sup>3</sup>/s entre 8h30 et 11h30 en temps universel). Il est demandé la plus grande vigilance aux exploitants de centrales.**



**Faycelles**

Unité de gestion : Lot aval d'Entraygues - Cahors  
 Groupement : Lot aval Entraygues - Cahors  
 Département : Aveyron (12)  
 Gestionnaire : DREAL Occitanie  
 code station : 07971510

données : **Qmj** Qi min max j VCN 3  
 VCN 10 Qmh Qi H  
 antériorité : 7j 15j 1m 2m 3m  
 affichage :





### **Niveaux des retenues (d'où provient le soutien d'étiage) :**

Les niveaux de remplissage des retenues seront transmis toutes les semaines dès le 1<sup>er</sup> juillet.

### **Besoins en eaux :**

La campagne d'irrigation 2019 a commencé.

Les activités touristiques vont augmenter progressivement sur le Lot avec l'arrivée du mois de juillet.

### **Soutien d'étiage de la Colagne, affluent du Lot amont :**

Le soutien d'étiage de la Colagne (Lozère) par la mairie de Mende depuis le réservoir de Charpal n'a pas débuté.

### **Consigne de soutien d'étiage :**

La consigne de soutien d'étiage est fixée à **10 m<sup>3</sup>/s**.

**Droits conventionnels acquis : 0 Mm<sup>3</sup>**

**Volume déstocké depuis le 1<sup>er</sup> juillet : 0 Mm<sup>3</sup>**

**Le cumul de ces droits et les premiers déstockages ne peuvent commencer qu'à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2019**

Les modalités techniques du soutien d'étiage ont évolué depuis quelques années avec l'émission de 2 consignes par semaine pour une mise en application dès le lendemain. Ces modalités permettent de gagner en réactivité afin de s'adapter au plus près des conditions climatiques et aux besoins des usages.

Vous ne recevrez un mail d'information que si la consigne du lundi modifie celle du jeudi antérieur.

### **Prochain bulletin : jeudi 4 juillet 2019**

Merci de tenir informé le syndicat mixte du bassin du Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain : Virginie LE ROY, Bertrand MONTANT, [etiage2019@valleedulot.com](mailto:etiage2019@valleedulot.com)



## Précisions & glossaire :

\* Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère), conformément à la convention de soutien d'étiage en service depuis 1989 par l'Entente Lot (modifiée en 1995).

Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m<sup>3</sup>/s depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014. La convention permet une réalimentation du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si disponibilité).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multi-usage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (lieu de cette réalimentation) et la confluence avec la Garonne, (après Aiguillon).

\*\* Le débit naturel reconstitué est un calcul qui permet d'estimer ce que serait le débit naturel de la rivière, c'est-à-dire en l'absence de barrage et d'une réalimentation.

- **DOE** : Débit d'Objectif d'Etiage : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

- **DCR** : Débit de CRise : Débit seuil en dessous duquel sont mises en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.



**Bulletin d'information de l'Entente Lot du 28/06/2019 :**



**Débits moyens journaliers (QMJ) et consignes de soutien d'étiage du Lot (m<sup>3</sup>/s) :**

	vendredi	samedi	dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche	lundi	mardi	mercredi
	28-juin-19	29-juin-19	30-juin-19	1-juil.-19	2-juil.-19	3-juil.-19	4-juil.-19	5-juil.-19	6-juil.-19	7-juil.-19	8-juil.-19	9-juil.-19	10-juil.-19
<b>Consigne Entente Lot à Entraygues-aval (12)</b>				Consigne									
	-	-	-	10	-		-	-	-	-	-	-	-
<b>QNR à Entraygues*</b>	19.0	18.0	18.0	17.0	17.0	17.0							
Entraygues-aval (12)													
Faycelles (46-12)													
Cahors-Lacombe (46)													
Cahors (EDF) (46)													
Coutet (EDF) (47)													
Aiguillon (47)													

Source : DREAL Midi-Pyrénées / EDF

**QNR à Entraygues\*** Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues (en l'absence de barrage et d'une réalimentation)

**Cotes des retenues :**

RETENUE	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote <u>touristique</u> (en m)
Grandval	27-juin	739.47	+13.47
Sarrans	27-juin	634.36	+4.36
Maury	27-juin	584.12	+0.62
Castelnau	27-juin	413.37	+2.87

Source : EDF



**Syndicat mixte du bassin du Lot**  
233, rue du Président Wilson, 46000 Cahors  
<http://etiage.bassindulot.fr>

**Syndicat Mixte du bassin du Lot – EPTB Lot**  
[www.valleedulot.com](http://www.valleedulot.com)





**Syndicat Mixte  
du Bassin du Lot**

28/06/2019

### SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2019

#### CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES

(aval de la confluence Lot-Truyère)

Consigne n° **1**

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

À **10** m<sup>3</sup>/s

( **DIX** mètres/cubes par seconde) à compter du :

**LUNDI 1<sup>er</sup> JUILLET** 2019, 00 h 00

Cette consigne "débit" est valable  
Jusqu'au **MARDI 2 JUILLET** 00 h 00.  
(Sauf en cas de Consigne modificatrice)

[etiaqe2019@valleedulot.com](mailto:etiaqe2019@valleedulot.com)  
Virginie LE ROY / 06.08.05.05.76  
Bertrand MONTANT / 06.79.59.39.25

Consigne transmise à E.D.F. :

- CPO Lyon
- G. E. H. Lot-Truyère
- Groupement Vallée d'Olt

Consigne transmise pour information, par email, à :

- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- DREAL OCCITANIE
- DREAL NOUVELLE-AQUITAINE
- MISE / DDT: 12, 15, 46, 47
- CONSEIL DEPARTEMENTAL : 12, 15, 46, 47
- CH. AGRICULTURE et UASA 46
- CH. AGRICULTURE 47
- S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- FEDERATIONS DE PECHE 12, 15, 46, 47
- BATELLERIE
- PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- EPTB GARONNE

**Syndicat Mixte du bassin du Lot – EPTB Lot**

[www.valleedulot.com](http://www.valleedulot.com)